



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **17 décembre 2009**

Délibération n° 2009-1153

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 4°

objet : Acquisition et aménagement d'un bâtiment 20, rue Duviard pour les agents de la direction de la propreté - Individualisation d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Vincent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 4 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Christophe Geourjon

Compte-rendu affiché le : 18 décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, M. Rivalta, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne J.C., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Flaconèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lelièvre, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touléron, Turcas, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touléron), Daclin (pouvoir à M. Brachet), Mme Pédrini (pouvoir à M. Kabalo), MM. Barge (pouvoir à M. Calvel), Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Bernard R (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin, MM. Assi, Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Mme Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. David G. (pouvoir à M. Pili), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), M. Giordano (pouvoir à M. Buna), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), MM. Havad (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Lebuhotel (pouvoir à M. Appell), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Elmalan), MM. Pillon (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Sturla), Terracher (pouvoir à M. Rivalta), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Touraine (pouvoir à M. Justet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Dumas, Genin, Gillet, Lévêque, Réale.

Séance publique du 17 décembre 2009**Délibération n° 2009-1153**

commission principale : finances, institutions et ressources

commune (s) : Lyon 4°

objet : **Acquisition et aménagement d'un bâtiment 20, rue Duviard pour les agents de la direction de la propreté - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La stratégie de la direction de la propreté en matière d'affectation de locaux pour la conduite de ses activités sur le territoire communautaire vise :

1°- l'optimisation des équipements en :

- adaptant les modes de faire et les locaux aux territoires et aux activités exercées,
- développant la mutualisation de ces équipements sur les sites de la direction de la propreté toutes activités confondues ou des sites communautaires inter directions ;

2°- l'intégration d'une culture de développement durable, notamment en mettant à disposition des équipes des locaux adaptés et en maîtrisant l'impact sur l'environnement dans le choix des localisations et des matériels.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent projet qui vise à acquérir et aménager des locaux dans le 4° arrondissement pour des agents en charge du nettoyage (subdivision NET1) et de la collecte (subdivision Col nord-ouest).

Pour mémoire, la direction de la propreté (DP) recherchait depuis plusieurs années, sur le 4° arrondissement de Lyon, un site pour accueillir ses agents et leurs moyens mécanisés de proximité. Les besoins exprimés concernaient :

- 28 agents de la subdivision Col nord-ouest, en charge de la collecte des ordures ménagères du 4° arrondissement assurée en régie, qui prennent leur poste au dépôt place Sathonay à Lyon 1er éloigné de leurs circuits de collecte,
- des agents de la subdivision territoriale NET1 en charge du nettoyage sur le plateau du 4° arrondissement et le bas des pentes de la Croix-Rousse qui doivent faire face à de nombreuses difficultés pour assurer leur travail de proximité.

En effet, les agents sont répartis dans divers locaux (cf. tableau ci-après) ; aucun de ces locaux n'est susceptible d'accueillir les balayuses de trottoirs nécessaires à l'amélioration du service rendu. Ces balayuses sont garées au siège de la subdivision quai Saint Vincent. Ce positionnement permet d'assurer le nettoyage du bas des pentes mais interdit l'accès de ces engins au plateau de la Croix-Rousse.

Pour répondre aux besoins de la direction de la propreté et aux objectifs d'optimisation des équipements et de développement durable, la direction du foncier et de l'immobilier (DFI) a proposé le bâtiment 20, rue Duviard situé sur le plateau de la Croix Rousse, au cœur du 4° arrondissement de Lyon. Ce bâtiment occupe la totalité d'une parcelle de 166 mètres carrés, sur 2 niveaux et dispose de nombreux atouts, principalement d'une situation au cœur du secteur d'intervention des équipes.

Pour la direction de la propreté, ce bâtiment permet notamment :

- pour la collecte, de réaliser un dépôt pour 28 agents de salubrité, au cœur de leur secteur de travail, le 4° arrondissement limitant ainsi les déplacements du personnel de leur prise de poste vers leur circuit respectif,
- pour le nettoyage, de regrouper le personnel (24 agents) et le matériel (notamment 2 balayuses de trottoirs électriques) nécessaire à l'accomplissement de leurs missions.

Cette relocalisation des personnels permettra en cascade d'optimiser et d'améliorer les conditions de travail des personnels de la direction de la propreté intervenant sur les 1er et 4° arrondissements de Lyon et de libérer des locaux situés sur l'emprise des travaux du deuxième tube du tunnel de la Croix-Rousse.

Les sites d'implantation de la direction de la propreté sur les 1er et 4° arrondissements de Lyon et les mouvements envisagés sont schématisés ci-après. Les sites en grisé ne sont pas concernés par les mouvements.

Situation actuelle						
Arrondissement	Adresse	Effectifs agents nettoyage (NET)		Effectifs agents collecte COL	Statut du foncier	Superficie (en mètres carrés)
		Lyon 1er	Lyon 4°			
1er	1, place Sathonay			28	lot de copropriété	90
	7, rue du J. des Plantes	8 (2+6)			location	50
	35, rue de Crimée	12	17(12+5)		propriété	105
	1, place Chazette				propriété	245
	1, place Michel Servet	10			mise à disposition gratuite par la ville de Lyon	63
	6, rue de la Platière	4			lot de copropriété	52
	14, quai Saint Vincent				propriété	(612)
	18, quai Saint Vincent				propriété	(465)
4°	38, rue d'Ivry, angle Thévenet		7		propriété	27
Total		34	24	28		632
Situation projetée						
4°	20, rue Duviard		24	28	propriété	300
	38, rue d'Ivry, angle Thévenet				propriété	26
	1, place Sathonay	16			lot de copropriété	90
	35, rue de Crimée	12			propriété	105
	6, rue de la Platière	4			lot de copropriété	52
1er	7, rue du J. des Plantes	2			location	50
	14, quai Saint Vincent				propriété	612
	18, quai Saint Vincent				propriété	465
Total		34	24	28		597

Prix d'acquisition

L'estimation du local de la rue Duviard, aujourd'hui à 645 000 €, est l'aboutissement d'une procédure contentieuse, le vendeur ayant demandé la fixation judiciaire du prix, suite à la préemption faite avec contreproposition financière par la Communauté urbaine.

Le coût total de l'acquisition, tous frais compris, est de 665 000 € se répartissant de la manière suivante :

- valeur du bien	645 000 €
- frais d'avocats, frais de notaire, dépenses, etc.	20 000 €

A noter qu'une somme de 96 750 € correspondant à 15 % des 645 000 € a fait l'objet d'une consignation en début de procédure et a été payée sur une opération globalisée de réserves foncières de la direction du foncier et de l'immobilier.

Aménagements à réaliser

Sur les 300 mètres carrés de surfaces utiles, 60 mètres carrés seront réservés au stationnement de deux balayeuses de trottoir électriques et 40 mètres carrés au rangement pour le matériel et les chariots. Le reste de la surface utile (200 mètres carrés) servira à réaliser les travaux d'aménagement nécessaires pour les services de la collecte et du nettoyage : locaux vestiaires, sanitaires, douches, réfectoire, bureau pour environ 52 agents.

Les dépenses à réaliser concernent des prestations intellectuelles (dont coordination sécurité et protection de la santé -CSPS-) et des travaux de gros œuvre, de couverture-charpente et de carrelage, cloisons-peinture, plafonds suspendus, menuiserie, métallerie, électricité et chauffage-plomberie ; le total est estimé à 400 000 € TTC.

Le coût global de ce projet ressort à :

- acquisition foncière + frais annexes	665 000 €
- travaux d'aménagement	400 000 €
	<hr/>
total	1 065 000 €

Ces travaux s'inscriront dans une démarche développement durable ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet d'acquisition du bâtiment situé 20, rue Duviard à Lyon 4° et les travaux d'aménagement à réaliser.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale D1 : Assurer le bon fonctionnement des services du Grand Lyon, sur l'opération n° 2092 pour un montant total de 1 065 000 € en dépenses à la charge du budget principal répartie selon l'échéancier suivant :

- 1 065 000 € TTC en dépenses en 2010.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2009.